

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 2^e N° 75

SIGNALEMENT.

Le S^r Bonnaves Antoine

natif de Saint-Chamant

demeurant à — il —

allant à Berga (Espagne)

âgé de = 15 = ans, taille d'un mètre
43 centimètres

cheveux noirs front large

sourcils c'est. fournis yeux noirs

nez bien fait? bouche moyenne

barbe — menton rond

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

Une Demande

FAIT à Aurillac, le 23 août 1861.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Vertical decorative border on the right side of the document, featuring a repeating floral and scrollwork pattern. Some faint handwritten text is visible along this border, including "de", "muraux", "ut de", "t. âgé", "et se", "Espagne", "mieux", "voir bien", "pour", "Chamant", "en la", "ndé.", "1861.", "mère", "Anna", "beau", "père", "1861."

1
2



A Monsieur le Sous-Préfet de
Mauriac. (Cantal).

Le soussigné, Antonin Bonave, demeurant
à St-Chamant, canton de Salers, arrondissement de
Mauriac, (Cantal), né à St-Chamant, âgé
de quinze ans, désirant sortir de l'Empire et se
rendre à Berga, province de Catalogne, en Espagne,
où son père exerce la profession de Chaudronnier. #

Prie Monsieur le Sous-Préfet de vouloir bien
lui délivrer le passe-port qui lui est nécessaire pour
entreprendre ce voyage.

A St-Chamant, le 16 août 1861.
Antonin Bonave.

Et qui s'appelle à signer
de lui
app. la requête
Le Maire
Cabanac

Le Maire de la commune de St-Chamant,
Vu la demande ci-dessus,
Est d'avis que le passe-port demandé par le
St Antonin Bonave lui soit accordé.
A la Mairie de St-Chamant, le 16 août 1861.

Le Maire,
Cabanac

Signature du Pétitionnaire.

- Vaille — Un mètre 43 centimètres.
- Cheveux — noirs —
- Front — large —
- Yeux — châtain foncé —
- Nos — Noirs —
- Bouche — moyenne —
- Barbe — n'est pas —
- Menton — rond —
- Visage — ovale —
- Coiffure — Colée —
- Particuliers — Néant —



Je soussigné, mère
de St Antonin Bonave donne
mon autorisation au sieur
seulement pour l'Espagne
à l'effet de le 23 août 1861.
Marie Vixage

